



Mézières-sur-Couesnon

Le journal d'informations municipales

Mézières vous intéresse

DR

N° 30
Juin 2016

Sommaire

Délibérations	p. 2
État civil	p. 7
Vie de la commune	p. 8
Informations utiles	p. 15
Économie	p. 16

Éditorial

La fin de l'année 2015 fut l'occasion de vous solliciter sur l'avenir de notre commune dans le cadre de la réforme territoriale. Deux options s'offraient alors à nous, un rattachement à Fougères Agglomération, future entité de plus de 80 000 habitants, ou un rattachement à la communauté de communes du pays de Liffré.

- 200 personnes ont participé aux réunions publiques.
- Mobilisation citoyenne à travers la constitution d'un comité citoyen.
- 30 % de la population a répondu à l'enquête sur les bassins de vie.
- 50 % du corps électoral s'est déplacé pour participer à la votation citoyenne.
- 87 % des votants se sont prononcés pour un rattachement à la communauté de communes de Liffré.

C'est grâce à cette forte implication citoyenne que le préfet est revenu sur le schéma initial pour entériner en mars 2016 un nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunal nous rattachant à la Communauté de Communes du Pays de Liffré.

À l'horizon 2017, nous resterons donc dans une communauté de commune à taille humaine et nous allons créer un nouvel ensemble avec les 5 communes du pays de Liffré sur lequel nous travaillons dès à présent.

Je tiens de nouveau à vous remercier pour votre participation active lors de tous ces rendez-vous.

Un retour sur quelques faits marquants de ce début d'année 2016 :

- Les mois de janvier et février ont permis aux quatre personnes recrutées à cet effet de réaliser le recensement de la population méziéraise. Nous sommes donc 1 622 habitants répartis en 700 foyers.
- Le mois de mars a été marqué par le début des travaux de rénovation de la boulangerie et la création de 3 appartements, suite aux diagnostics obligatoires et démarches administratives liées au code des marchés publics. Le commerce restera ouvert durant la durée des travaux.
- Courant avril, après le recrutement de l'EURL INERMIS et INFRACONCEPT pour la maîtrise d'œuvre, nous avons lancé l'étude de sécurisation de la traversée du bourg. Notre objectif est de la terminer avant la fin 2016 et de planifier sur plusieurs années les différents aménagements à réaliser. Les premiers travaux commenceront dès 2017.

Enfin, le 3 septembre prochain à la salle de fêtes, nous organiserons notre forum des associations avec une particularité : Il sera actif, avec la démonstration des activités sur place. Nous vous attendons nombreux pour découvrir les nombreuses et dynamiques associations de la commune et pour partager un moment de convivialité à l'occasion de cette rentrée 2016.

Dans l'attente, au nom du conseil municipal, je vous souhaite de bonnes vacances estivales à toutes et tous.

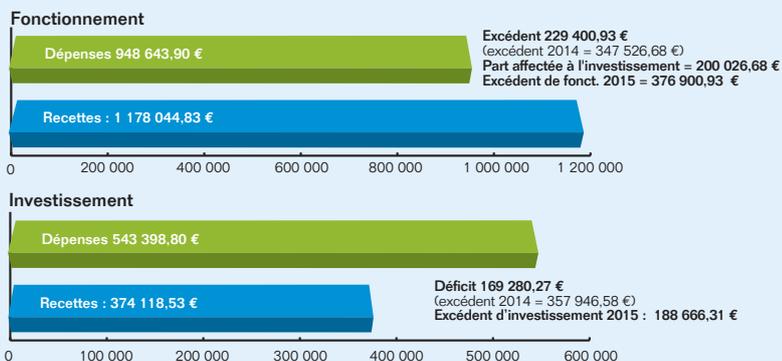
Olivier BARBETTE, Maire de Mézières-sur-Couesnon



■ Approbation du compte administratif 2015

■ Aménagement du bourg

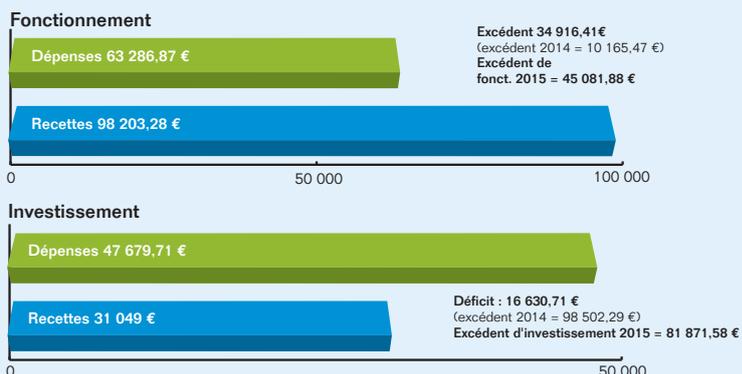
Commune



Étude de maîtrise d'œuvre pour aménagement et sécurisation du centre bourg : résultat de la consultation - choix d'un bureau d'études.

Le conseil municipal décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement/la sécurisation du centre bourg et à des travaux de mise en accessibilité à l'EURL INERMIS, architecture des paysages (PLOUER SUR RANCE 22), mandataire et INFRACONCEPT (CESSON SÉVIGNÉ 35), co-traitant conjoint solidaire pour une rémunération totale de 12860 € HT.

Assainissement



Approbation devis géomètre - réalisation de relevés topographiques des secteurs de la commune concernée par le projet d'aménagement et de sécurité.

Le conseil municipal décide de retenir la proposition du géomètre HAMEL Associés d'un montant de 5000 € HT pour la réalisation de relevés topographiques pour assurer la continuité du projet d'aménagement, de la sécurisation du centre bourg et de travaux de mise en accessibilité.

■ Taux des impôts locaux

Le conseil municipal, par 13 voix POUR et 1 voix CONTRE, décide d'augmenter de 0,15 points pour l'année 2016 les taux d'imposition communaux suivants :

	2015	2016
Taxe d'habitation	16,29	16,44
Taxe foncier bâti	17,33	17,48
Taxe foncier non bâti	42,05	42,20

■ Conseil municipal

Commissions communales et syndicats

Suite à l'installation de M. NOURRY Pascal en tant que conseiller municipal, le conseil municipal désigne M. NOURRY Pascal en remplacement de M. DALLÉ Pascal au sein des commissions et syndicats: Commissions « Urbanisme », « Assainissement », « Accessibilité », « Révision PLU » et « Aménagement du Bourg », suppléant au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée du Couesnon, titulaire au Syndicat Intercommunal du Haut Couesnon, suppléant au SCOT et titulaire au SAGE Couesnon.

■ Personnel

Recrutement de quatre agents recenseurs

Le conseil municipal décide de procéder au recrutement de quatre agents recenseurs pour les opérations du recensement de la population qui ont eu lieu du 21/01 au 20/02/2016.

Création de deux postes d'agent polyvalent périscolaire au grade d'adjoint d'animation 2^e classe

Suite à la réforme des rythmes scolaires, le conseil municipal décide de créer deux postes d'agent polyvalent périscolaire au grade d'adjoint d'animation 2^e classe, à temps non complet (18h30 et 23 heures hebdomadaires annualisées) à compter du 29/08/2016.

■ Vote du budget primitif 2016

Budget primitif communal

FONCTIONNEMENT (en euros)			
DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Charges à caractère général	368 000	Vente de produits	128 000
Charges de personnel	450 000	Impôts et taxes	497 000
Autres charges de gestion courante	177 700	Dotations, subventions	346 000
Charges financières	26 000	Autres prod. de gestion courante	50 000
Charges exceptionnelles + amortis.	80 000	Atténuation de charges	18 000
Dépenses imprévues	20 000	Excédent reporté	150 000
Virement à la section d'invest.	68 300	Produits exceptionnels	1 000
TOTAL	1 190 000	TOTAL	1 190 000

INVESTISSEMENT (en euros)			
DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Remboursement des emprunts	49 000	FCTVA	50 631,76
		Excédent reporté	188 666,31
Dépôts et cautions	2 000	Taxe d'aménagement + TLE	6 500
Dépenses imprévues	20 000	Produits des cessions, dépôts, charges à étaler	1 000
Travaux	703 999	Excédent de fonctionnement (affect. de résultat)	226 900,93
		Virement à la section de fonctionnement	68 300
		Emprunt	133 000
		Subventions d'investissement reçues	100 000
Travaux pour compte de tiers (château Ville Olivier)	10 000	Travaux pour compte de tiers (château Ville Olivier)	10 000
TOTAL	784 999	TOTAL	784 999

Budget primitif « assainissement »

FONCTIONNEMENT (en euros)			
DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Charges à caractère général	35 000	Redevance assainissement	70 000
Charges financières	15 000	Produits exceptionnels (quote-part des subventions d'investissement reprises en fonctionnement)	17 381
Amortissements + ICNE	66 150	Travaux	8 000
Charges exceptionnelles	13 312,88	Excédent reporté	39 081,88
Dépenses imprévues	5 000		
TOTAL	134 462,88	TOTAL	134 462,88

INVESTISSEMENT (en euros)			
DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Remboursement des emprunts	26 000	Excédent d'investissement reporté	81 871,58
Travaux d'assainissement	61 340,58	Amortissement	20 850
Dépenses imprévues	4 000	Excédent de fonctionnement	6 000
Subvention d'investissements reprise en fonctionnement	17 381		
TOTAL	108 721,58	TOTAL	108 721,58

■ Taxes et redevances « Assainissement »

Pour l'année 2016, le conseil municipal décide de ne pas pratiquer d'augmentation des tarifs de la redevance

« assainissement » fixé depuis le 1^{er} juillet 2009: la part fixe à 45 € et la part consommation à 3 € du m³.

■ Révision PLU

Prescription de révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) de Mézières-sur-Couesnon

Le conseil municipal décide de :

1. prescrire la révision du PLU sur l'ensemble du territoire communal afin de répondre à l'ensemble des objectifs suivants :

- permettre la mise en œuvre du projet de développement de la commune ;

- mettre en compatibilité le PLU actuel avec le SCOT ;

- adapter le PLU actuel au contexte réglementaire et législatif, notamment prendre en compte les lois Grenelle 2 et ALUR ;

2. fixer les modalités de concertation de la façon suivante :

- la concertation se déroulera pendant toute la durée de l'élaboration du PLU. Elle débutera le jour de la parution de la publicité de la présente délibération et se terminera le jour où le conseil municipal délibérera pour tirer le bilan de la concertation et arrêter le projet d'élaboration du PLU ;

- les informations générales sur la concertation et le PLU, et les documents référents au PLU de la commune (porter à connaissance, diagnostic et projet d'aménagement et de développement durable) seront mis à disposition du public au fur et à mesure de leurs réalisations; ils seront consultables en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et en ligne sur le site Internet ;

- un registre prévu à cet effet permettra de recueillir les observations et suggestions diverses ;

- deux réunions publiques d'information seront organisées avant la clôture de la concertation. Les lieux, dates et heures seront communiqués par voie de presse ;

- des articles sur l'avancement des réflexions sur le futur PLU seront publiés dans le bulletin municipal et sur le site internet de la commune ;

3. constitution du groupe de travail en charge de suivre la révision du PLU validée par délibération du conseil municipal en date du 24 mars 2016.

■ Associations

Principe de critères d'attribution de subventions aux associations

Le conseil municipal a décidé de mettre en place un principe de critères d'attribution de subventions aux associations énumérées ci-dessous :

1. l'association doit avoir des membres méziérais ;
2. l'association doit organiser une manifestation ouverte au public par an sur le territoire communal ;
3. l'association doit faire la demande de subvention ;
4. L'association doit fournir un listing justificatif des adhérents méziérais au sein de l'association. Les demandes d'association seront divisées en 3 catégories (voir tableau ci-contre).

CATÉGORIES	
Sport	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution d'un forfait plus un montant par adhérent Forfait de 100 € + 15 € par adhérent méziérais
Social	3 catégories : <ul style="list-style-type: none"> • Prévention routière, Amicale Laïque et APEL (même montant) • Aide à la personne : Restos du cœur, Vivre chez soi, Racines, ADMR • ACPG/AFN, Club de la Vallée
Événementiel	<ul style="list-style-type: none"> • Associations qui n'ont pas d'adhérents mais qui animent sur la commune : Les Fous des Planches (théâtre), Mez'Idées citoyennes, MOSOKOI, Comité des fêtes Forfait identique pour tous de 400 €

■ École Saint-Martin



Versement d'une avance de subvention à l'association OGEC de l'école Saint-Martin

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée qu'une subvention de fonctionnement est versée chaque année à l'association OGEC « École privée Saint-Martin, en contrat d'association avec l'État ».

Monsieur le maire précise que cette subvention est versée au vu du calcul des dépenses de fonctionnement de l'école publique « La Vallée Verte » et au prorata du nombre d'enfants inscrits à l'école.

Le conseil municipal décide d'accorder à l'association OGEC une avance de subvention d'un montant de 25000 €. Un complément sera versé ultérieurement au vu du calcul des dépenses de fonctionnement de l'école publique « La Vallée Verte ».

■ Team cycliste méziérais



Le conseil municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 522,78 € à l'association « Team Cycliste Méziérais » pour l'achat de nouveaux équipements (maillots...) en raison d'un changement de nom et d'une modification de l'adresse du siège social de l'association.

■ Accessibilité

Le conseil municipal approuve l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour mettre en conformité les ERP de la commune :

- 2016 : maison médicale, local d'infirmiers et masseur kinésithérapeute, école (bâtiment modulaire).
- 2017 : école (bât. ancienne mairie).
- 2018 : salle communale.

■ Les Joggers du Couesnon

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association « LES JOGGERS DU COUESNON » pour l'organisation du trail 2016.

■ Bâtiments communaux

Le conseil municipal retient le devis de l'entreprise Raymond TRAVERS d'un montant de 3995,70 € HT pour les travaux de réfection de la toiture de l'agence postale.

■ Entretien des espaces verts

Le conseil municipal retient la proposition de la société GEORGEAULT d'un montant de 9583,00 € TTC pour les travaux de tontes de pelouses et tailles de haies.

■ Travaux de réhabilitation de la boulangerie et création de logements communaux

RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES – CHOIX DES ENTREPRISES

Le conseil municipal décide d'attribuer les marchés de travaux relatifs à l'opération « Réhabilitation de la boulangerie avec mise en conformité de l'accessibilité et création de logements communaux au-dessus du commerce » aux entreprises indiquées dans le tableau ci-contre.

Le conseil municipal sollicite une aide financière auprès du Conseil Départemental au titre du Plan de relance pour la création des logements communaux et au titre du FST pour les travaux de réhabilitation du commerce, une aide financière auprès de la Communauté de communes au titre du Fonds de Concours et une aide financière FISAC auprès de la DIRECCTE Bretagne pour la réhabilitation du dernier commerce Boulangerie.

ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGE – TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA BOULANGERIE ET CRÉATION DE LOGEMENTS COMMUNAUX

Le conseil municipal retient la proposition d'assurance dommages-ouvrage obligatoire de la SMACL d'un montant de 5656,74 € TTC pour les travaux de réhabilitation de la boulangerie et la création de logements communaux.

Lot	Entreprise	Montant HT (en euros)
N° 1 Gros œuvre, réseaux	SARL Pierre ROC Espace Aubert - ZA de Chedeville 35 140 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER	80 910,12 € y compris l'option « élargissement de la porte du commerce » : 3 200 €
N° 2 Charpente Bois/Bardage	SARL DARRAS - 1 ZA des Estuaires 35 133 ROMAGNÉ	5 277,60 €
N° 3 Couverture Ardoise	Ange BILHEUDE Chemin Champlet - BP 10149 35 501 VITRÉ Cédex	21 300,00 €
N° 4 Menuiseries extérieures aluminium	AMCP - Parc d'activités La Tannière 53220 ST-BERTHEVIN-LA-TANNIÈRE	28 487,00 € y compris l'option « élargissement de la porte du commerce » : 590,63 €
N° 5 Menuiserie intérieure	SARL BONDIS - ZI de Plagué 35 501 VITRÉ cedex	9 034,70 €
N° 6 Doublage, cloisons	BOHEC - 1 rue des Vieux Ponts 35 510 CESSON-SÉVIGNÉ	31 975,77 €
N° 7 Faux-plafonds acoustiques	ERCP - 14 Le Rocher Bidaine 35 210 CHATILLON-EN-VENDELAIS	13 978,12 €
N° 8 Carrelage/Faïence	SARL Janvier Rue le Pigeon Blanc - ZC Le PARC 35 133 LÉCOUSSE	17 714,30 €
N° 9 Revêtements de sols souples	THEHARD 9 avenue d'Helmstedt - BP 20319 35 503 FOUGÈRES Cedex	4 493,61 €
N° 10 Peinture	PINTO & Fils 20, rue des Français Libres ZAC de la Guénaudière - BP 90337 35 303 FOUGÈRES Cedex	12 954,05 €
N° 11 Serrurerie : escalier extérieur	GEOMETAL - ZI de L'Aumailerie 21 rue Henri Becquerel 35 133 LA-SELLE-EN-LUITRÉ	38 962,50 €
N° 12 Électricité	SARL COBAC - ZA de la Gare 35 270 COMBOURG	26 562,31 €
N° 13 Plomberie, sanitaire, chauffage, VMC	SARL COBAC - ZA de la Gare 35 270 COMBOURG	13 261,08 €
Montant total HT		304 911,16 €

■ Péricolaire

C'est l'heure d'un premier bilan deux ans après la réforme des rythmes scolaires. Durant ces deux années, l'organisation du service périscolaire a été totalement refondée :

- l'équipe est passée de 6 à 11 agents, un poste de directeur a été créé à la rentrée de septembre 2015, la quasi-totalité des membres de l'équipe dispose des diplômes requis ou se trouve actuellement dans un parcours de formation.
- Le service est désormais conforme aux attendus de la caisse d'allocation familiale. Depuis octobre 2015, les

services périscolaires sont facturés en fonction du quotient familial des familles, la CAF participe au financement du service.

- Un projet éducatif a été rédigé par la municipalité, ce projet a été validé par l'éducation nationale qui poursuit le financement des nouveaux temps périscolaires par une dotation de 90 euros par an et par enfant scolarisé. Cette nouvelle organisation a permis de renforcer considérablement la disponibilité des professionnels envers les enfants. De nombreuses activités

ont été organisées par les animateurs, d'autres ont été menées dans le cadre de partenariats avec des associations sportives ou culturelles (tir à l'arc, badminton, escrime, yoga, danse...) La réforme des rythmes scolaires a donc été pour notre collectivité une opportunité pour améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des enfants au sein du service périscolaire tout en bénéficiant de nouvelles subventions permettant de maîtriser l'augmentation des dépenses à la charge de la commune.

■ Projet de territoire



Mézières-sur-Couesnon fera partie de la communauté de communes de Liffré.

Par des délibérations concordantes prises avant la présentation du projet de SDCI, les communes de Gosné, Livré-sur-Changeon, Mézières-sur-Couesnon et Saint-Aubin-du-Cormier, les communes et la Communauté de communes du Pays de Liffré ont clairement affiché leur volonté de créer un EPCI à 9 communes entre la Métropole rennaise et l'Agglomération fougèraise.

Par courrier reçu en mairie le 24/10/2015, M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine rattache la commune de Mézières-sur-Couesnon, ainsi que l'ensemble des communes de la communauté de communes du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier à Fougères Communauté et Louvigné Communauté pour constituer une Communauté d'agglomération.

Pour fonder sa décision, M. le Préfet relève l'absence de consensus, le fait « qu'il n'a pas été possible de faire converger les volontés des uns et des autres ». À ce titre, il considère que « l'option qui est la plus conforme aux orientations de la Loi NOTRe du 7 août 2015 est celle d'une communauté d'agglomération associant les EPCI de Fougères, de Louvigné et de Saint-Aubin-du-Cormier, en respectant l'intégrité territoriale de ces EPCI. » en considèrent que cette option « respecte la cohérence spatiale du Pays de Fougères », notamment au regard du SCoT et « renforce la solidarité financière et territoriale du Pays de Fougères ».

Cette position nous a apparu toutefois

contestable. D'abord, la délibération de la Communauté de communes du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier du 8 octobre sur laquelle s'appuie en partie M. le Préfet a été acquise par une très faible majorité de 18 voix contre 15. Enfin, cette décision de rattachement va à l'encontre du principe de prise en considération des volontés locales alors qu'il a été pris en compte dans d'autres zones du département comme dans les Communautés de communes des Pays d'Aubigné et de Redon.

La cohérence spatiale

Selon la loi NOTRe, le schéma doit prendre en compte la cohérence spatiale des EPCI au regard notamment des unités urbaines au sens de l'INSEE, des bassins de vie et des SCot. Ainsi, ce dernier n'est pas le seul critère à prendre en compte comme M. le Préfet a fait et la cohérence spatiale doit être appréciée de manière plus globale en tenant compte d'autres éléments comme les bassins de vie et les aires urbaines. En ce qui concerne l'unité urbaine, la commune de Mézières-sur-Couesnon, fait partie de l'aire urbaine de Rennes et ne fait pas partie de l'aire urbaine de Fougères. De plus confortée par l'enquête ménage menée sur ces 4 communes (taux de retour 28.4 %) sur la notion de bassin de vie et par l'étude de la CCI Saint-Malo/Fougères de 2013 et de l'AUDIAR en 2014, le bassin de vie de Mézières-sur-Couesnon ainsi que celui des 3 autres communes est résolument tourné vers Saint-Aubin-du-Cormier, Liffré et Rennes, et non pas vers Fougères dont la centralité pour les habitants de nos communes n'est absolument pas démontré. Ensuite l'implantation future du lycée à Liffré en 2020 va dans le sens de ce renforcement de la cohérence territoriale.

Enfin, le redimensionnement de la Communauté de communes du Pays de Liffré permettra, par la création d'un EPCI passant de 15300 à environ 24000 habitants, de répondre aux exigences de la loi dont le

seuil minimal est de 15000 habitants. Le schéma prend en compte l'accroissement de la solidarité financière et de la solidarité territoriale. Or, les 4 communes (Gosné, Livré-sur-Changeon, Mézières-sur-Couesnon et Saint-Aubin-du-Cormier) représentant près de 70 % de la population (8400 habitants) représentent également près de 70 % de la richesse fiscale de la communauté de communes du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier. Les 7 autres communes représentant un peu plus de 30 % de la population représentent environ 30 % de la richesse fiscale. Les équilibres ne sont donc pas rompus.

Le Conseil départemental incite également au maillage de territoires intermédiaires entre les pôles d'équilibre comme Rennes et Fougères, ainsi territoire intermédiaire constitué par l'actuelle Communauté de communes du Pays de Liffré et le renforcement par nos quatre communes conforte cette politique d'aménagement du territoire. Pour le Préfet, le développement économique le long de l'A84 est un élément de structuration de la future communauté d'agglomération de Fougères. Or cet axe et les échangeurs de Thorigné-Fouillard, Liffré, Saint-Aubin-du-Cormier, Saint-Sauveur-des-Landes, Saint-Brice-en-Coglès, Montours maillent l'Ille-et-Vilaine secteur nord-est ainsi le développement économique se répartit donc sur les Pays de Rennes, Liffré, Saint-Aubin-du-Cormier, Fougères et Coglais.

Une votation citoyenne

Par délibération du conseil municipal du 18 novembre 2015, le conseil municipal a souhaité donner la parole aux habitants sur le sujet par la mise en place d'une votation citoyenne les 17, 18 et 19 décembre 2015. Une démarche identique a été initiée sur sept autres communes. Sur la commune de Mézières-sur-Couesnon, plus de 87 % des votants se sont déclarés favorables à la création d'une Communauté de communes entre nos 9 communes. Il convient de respecter l'expression des habitants et l'avis des élus locaux sur leur

Divers

vision d'avenir de leur territoire. Avec les communes de Saint-Aubin-du-Cormier, Livré-sur-Changeon, Gosné et Mézières-sur-Couesnon, le Pays de Liffré formera un territoire pertinent au regard de notre bassin de vie, avec un projet de territoire ambitieux et partagé, cohérent, solidaire, à taille humaine et en parfaite conformité avec les objectifs et les orientations de la loi NOTRe. Ce nouvel EPCI, en tant que pôle relais du département, diffusera et prolongera les pôles d'équilibre que constituent Rennes Métropole et Fougères Agglomération.

Après en avoir délibéré à 0 voix contre et 14 voix pour et 1 abstention, le conseil municipal décide :

- d'émettre un avis défavorable au projet de SDCI proposé par M. le Préfet ;
- demande que M. le Préfet de la Région, Préfet d'Ille-et-Vilaine et aux membres de la CDCI modifient le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale communiqué le 24 octobre dernier en intégrant la création de ce nouvel EPCI, entre Rennes Métropole et l'Agglomération de Fougères, EPCI constitué des communes de Chasné-sur-Illet, Dourdain, Ercé-près-Liffré, Gosné, La Bouëxière, Liffré, Livré-sur-Changeon, Mézières-sur-Couesnon et Saint-Aubin-du-Cormier ;

Suite à la réunion de la CDCI du 8 février 2016, M. le Préfet a émis un nouveau SDCI qui intègre Mézières-sur-Couesnon, Saint-Aubin-du-Cormier, Livré-sur-Changeon et Gosné au nouvel EPCI avec les 5 communes de l'actuelle communauté de communes du Pays de Liffré. Ce nouveau schéma sera voté au conseil municipal du 30 juin 2016.

Lexique

CDCI : Commission Départementale de Coopération Intercommunale
 SDCI : Schéma Départemental de Coopération Intercommunale
 EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
 SCoT : Schéma Cohérence Territoire

ENQUÊTE PUBLIQUE : AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER PRÉSENTÉE PAR LA SOCIÉTÉ ABERA SUR LA COMMUNE DE SAINT-BRICE-EN-COGLES

Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande d'autorisation de la société ABERA d'augmenter son activité de pointe et d'épandre la totalité des boues de la station d'épuration située rue Victor Roussin sur le territoire de la commune de Saint-Brice-en-Cogles.

PLAN VÉLO DÉPARTEMENTAL : création d'une boucle vélo locale

Le conseil municipal valide le tracé et le plan de jalonnement de la boucle vélo locale n° 9, nommée « Le Couesnon et sa folie ». Cette boucle correspond aux critères de labellisation des « Vélo promenades® ». Elle propose un parcours autour de la vallée du Couesnon dont le point de départ sera la place de l'église de Mézières-sur-Couesnon.

FIXATION DU TARIF DE LA VENTE DE BORDURES GRANIT Le conseil municipal fixe le tarif de la vente de bordures en granit de trottoirs au prix de 15 € le mètre linéaire. Cette vente est réservée uniquement aux particuliers méziérais.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – MARCHANDS/COMMERÇANTS AMBULANTS

Le conseil municipal décide de fixer une redevance d'occupation du domaine public d'un montant de 40 € par semestre pour les commerçants, marchands ambulants et autres qui souhaitent exercer leur activité sur la commune.

RÉSEAU BIBLIOTHÈQUE

Le conseil municipal approuve la Charte de fonctionnement du réseau Com'Onze bibliothèques et approuve le principe de la gratuité de l'adhésion à la bibliothèque.

Naissances



GUEDEC Isaac, le 11 janvier
 YANG Alexia, le 30 janvier
 PLIHON Aaron, le 30 janvier
 AVRIL Lucas, le 23 février
 PONDARD Maël, le 23 février
 LORGUEILLEUX Enaël, le 14 mars
 HATINGUAIS Milan, le 17 mars
 TROCHU Cyndelle, le 25 mars
 GUTUTAUAVA Suli, le 5 avril
 PARENT SANQUER Temeio, le 6 avril
 BODIN Hugo, le 6 avril
 FECELIER Jade, le 4 mai
 MARET Noah, le 7 mai
 ROUX Méloëe, le 20 mai

Mariages



• **30 décembre 2015 :**
 LOGNON Zoukou
 et GOHILI Patricia
 18, rue de la Grande Prée
 • **4 juin 2016 :**
 MORFOISSE Lenaic
 et CADIEU Emilie
 Plélan-le-Grand

Décès

9 janvier : MONTHORIN Marie Moroval
 20 janvier : KAPP Agnès
 2, rue de la Grande Prée
 21 janvier : GUILLOIS Angéline
 La Bouëxière
 3 mars : TROPEE André
 La Maison neuve
 9 avril : LEFORT Léon
 15, rue de Rennes
 4 juin : DROUARD Maryvonne
 1, impasse des aubépines
 12 juin : TUFFIN Germaine
 La Maison neuve

■ École privée Saint-Martin

Des activités nombreuses et variées

Depuis le mois de janvier, nous avons réalisé de nombreux projets. Dans le cadre de notre projet sur les contes, les enfants de maternelle CP-CE1 ont assisté à un spectacle de marionnettes « Tchico » et ont travaillé sur le livre ensuite.

Les autres classes ont à nouveau reçu Marie Chiff'mine, une conteuse, pour des ateliers plus techniques sur la manière de raconter une histoire.

De la découverte des Beaux-arts...

En mars-avril, les primaires sont allés au musée des Beaux arts de Rennes et ont travaillé sur des peintures anciennes et contemporaines, des statues, des objets égyptiens et grecs, des dessins de tapisserie. Les enfants du cycle 3 ont participé à un concours national de mathématiques.

... à l'instruction civique en passant par les sciences appliquées

En éducation morale et civique, les CM ont passé le permis vélo et ont reçu un gendarme qui leur a expliqué les dangers des jeux vidéo et d'internet.

Les enfants de CP-CE1 sont allés à la mairie et ont pu découvrir avec Monsieur le Maire le rôle d'un maire, d'une mairie et les symboles de la France. Avec les classes de maternelle, ils ont également visité le centre de secours des pompiers.

En sciences, la caravane de la main verte s'est déplacée pour une présentation sur les petites bêtes et la flore de notre terrain en herbe.

Nous avons fini l'année par une journée sportive sur la balle au pied et notre kermesse habituelle où un spectacle de chants et danses a été présenté. Les enfants de maternelle sont allés poursuivre leurs découvertes sur les animaux à Diverty parc et les plus grands ont testé leur sens de l'équilibre et leur dextérité lors d'un parcours d'accrobranche en forêt de Liffré.

Renseignements au 02 99 39 31 28

■ École publique de la Vallée verte



DR

Les maternelles au cinéma.

Les projets se multiplient !

Les élèves des classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 continuent leur projet autour de trois écosystèmes (la haie, la mare et les bois). Après avoir attrapé des œufs de têtards au mois de mars pour les étudier en classe, ils sont allés en sortie dans les bois pour y observer différents types d'arbres et les animaux qui s'y promènent.

Ils sont allés passer une journée sportive à la base de plein air où ils ont pu faire du tir à l'arc, grimper aux arbres et apprécier d'autres activités.

- Les élèves de maternelle sont allés au cinéma Le Mauclerc de Saint-Aubin-du-Cormier pour voir 2 films : *l'ours* ; et *le bonhomme de neige et le petit chien*.

Ils sont aussi allés voir un spectacle au Centre Culturel de Liffré : Mmmmiel !

Les élèves de MS/GS sont allés à Rennes voir l'animation du Petit Spationaute aux Champs libres. Ils en ont pris plein les yeux et ont pu travailler sur le sujet spatial en classe.

- Les élèves de CM2 ont eu la visite d'un représentant de la Brigade de Prévention contre la Délinquance Juvenile (BPDJ). Ils ont pu alors parler des dangers des écrans (jeux vidéo,

internet) et développer une véritable réflexion sur leur utilisation de ces objets.

Ils sont aussi allés au Lycée agricole de Saint-Aubin-du-Cormier et ils ont pu travailler avec les lycéens autour l'espace naturel.

- Un cabinet de curiosités a été créé par les élèves tout au long de l'année. 4 classes ont travaillé sur ce projet et ont pu enfin voir le résultat de leurs travaux. Le vernissage a eu lieu vendredi 10 juin à 18 heures dans la salle du conseil de la mairie.

L'ensemble de ces projets ne pourrait être mis en place sans la participation essentielle de l'Amicale laïque, les représentants des parents d'élèves, la mairie, la base de loisirs, le Centre culturel de Liffré et les enseignantes.

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2016 – 2017 se font en ce moment. Nous rappelons aux parents qui ont des enfants en âge d'être scolarisé de bien vouloir se présenter à la mairie munis de leur livret de famille.

La fête de l'école a eu lieu samedi 25 juin à la salle des fêtes de Mézières.

■ Les Petites Bouilles



Les membres du bureau.

L'association « Les Petites Bouilles » est une association qui a pour but de rassembler des assistantes maternelles répartis sur le canton de Saint-Aubin-du-Cormier, nous comptons 48 adhérentes et nous avons aussi des assistantes maternelles du pays de Cogles et le secteur liffréen.

Le bureau se compose de :

- une présidente : WILSER Isabelle de Mézières-sur-Couesnon, déléguée syndicale à l'UNSA-ASSMAT 35
- une secrétaire : LESAUVAGE Émilie de Saint-Aubin-du-Cormier.
- une trésorière : LESACHER Maud de Mézières-sur-Couesnon.
- une chargée de communication : JUGON Sandrine de Mézières-sur-Couesnon.

L'association a pour objectif de rompre l'isolement des assistantes maternelles dû à leur activité qui est au domicile privé, de créer un climat de convivialité entre collègues et de valoriser le métier auprès des parents et des institutions, d'informer, aider et soutenir les assistantes maternelles ainsi que les parents qui recherchent un mode de garde pour leur enfant. Elle propose aussi de nombreuses soirées à thèmes, contrat de travail, déclaration d'impôts, congés payés, des sorties, des formations professionnelles... Des activités sont proposées aux adhérentes et non-adhérentes de l'association à l'espace loisirs et culture de Saint-Aubin-du-Cormier les lundis et mardis matin de 9h45 à 11h30.

Contact : Madame WILSER Isabelle
Tél. : 06 79 06 50 06

Permanences téléphoniques :
13h30 - 16h30 et 18h - 20h

E-mail :

lespetitesbouilles35140@hotmail.com

Site internet : <http://>

lespetitesbouilles35140.e-monsite.com

■ ALSH



Cet été, le thème des activités sera « les 4 éléments ».

Les 4 éléments au programme de cet été

Le centre de loisirs de Mézières-sur-Couesnon accueille vos enfants du mercredi 6 juillet au vendredi 29 juillet de 7h15 à 19 heures.

Les inscriptions sont modulables : elles peuvent se faire à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

Cet été le thème sera « les 4 éléments ». Chaque semaine, les enfants découvriront l'un d'entre eux : l'eau, l'air, le feu et la terre.

Pour développer et participer à la vie communale, nous maintenons les partenariats avec la bibliothèque et la base de loisirs.

En effet, un stage de canoë kayak et de VTT sont organisés pour les enfants de plus de 7 ans.

Une journée inter-centres est prévue le 8 juillet à Saint-Aubin-du-Cormier. Ainsi, la matinée se déroulera sous la forme, tout d'abord, d'un tournoi sportif, puis d'une kermesse.

Ensuite, durant deux jours, nous continuerons notre projet nature avec Dorian et l'association « des idées plein la terre ».

Samuel, notre intervenant, proposera des activités sportives pour les grands et les petits.

Les sorties ne manqueront pas non plus ! Les plus jeunes barboteront à la piscine

de Saint-Brice-en-Cogles et galoperont lors d'un stage d'équitation à Gosné. Pour le plaisir de tous, l'amusement sera au programme de l'Ange Michel !

Enfin, le mini-camp aura lieu à l'étang de boulet à Feins.

Les petits campeurs âgés de 7 à 11 ans dormiront dans des huttes en bois et s'initieront aux plaisirs de la voile.

En soirée, les petits fêtards participeront à des veillées animées (loup-garou, boum).

Nous aurons aussi le plaisir d'accueillir vos enfants le vendredi 15 juillet (s'il y a un minimum de 12 enfants d'inscrits) et également du lundi 29 au mercredi 31 août.

Pour inscrire vos enfants, vous pouvez joindre Stéphanie LOISEAU au 06 81 32 32 46 le mardi et le mercredi matin et tous les jours pendant les vacances scolaires.

En dehors de ces créneaux, vous pouvez aussi nous envoyer un mail à alshmezieres@staubinducormiercommunaute.fr

Pour le mois d'août, la période étant plus calme, les accueils de loisirs sont regroupés dans les locaux du centre de loisirs de Gosné.

■ Amicale laïque



DR
La 4^e édition de la promenade en forêt a, de nouveau, rencontré un beau succès.

L'année scolaire 2015/2016 se termine et les membres de l'Amicale Laïque tenaient à remercier les parents d'élèves, Méziérais et Méziérais qui ont à nouveau répondu présents aux différentes manifestations organisées telles que le couscous, la vente de chocolats à Noël ou la promenade en forêt organisée par des parents bénévoles qui reversent la totalité des bénéfices à la coopérative de l'école pour financer - selon les choix de l'équipe pédagogique - des projets, du petit matériel ou des abonnements. Pour cette 4^e édition, les plus petits avaient toujours de trop petites jambes et les grands ont beaucoup discuté pendant le parcours... mais tous se sont retrouvés pour partager galettes-saucisses et crêpes sucrées à la fin des parcours.

Un grand merci à tous les participants de cette balade devenue, au fil des années, un rendez-vous familial incontournable du printemps.

Le 25 juin s'est déroulée la fête de l'école (à la salle des fêtes). Très attendue et très appréciée par nos enfants, cette fête annonce la fin de l'année scolaire.

Les membres de l'amicale Laïque vous souhaitent de très bonnes vacances.

L'Amicale laïque

■ Comité des fêtes



DR
De gauche à droite : Sarah Chyra, David Dauleu, Yves Schmitt, Brenda Crestel (derrière), Erwann Abdon, Florence Vrabely (derrière), Karine Baud, Julien Lecroere, Maxime Dandois.

Spectacle comique, rock & roll, fête d'Halloween... le comité des fêtes dynamise la commune

La Coirie à Mézières

Le semestre du Comité des fêtes a été marqué par un spectacle comique, en mars dernier, qui a remporté un très beau succès. Organisé en partenariat avec « Le Bouche à Oreille » un duo de choc a revisité la salle des fêtes de Mézières pour accueillir son public dans la Ferme de la Coirie. 200 spectateurs avaient ainsi pris leur place pour accueillir « José & René » et rire de leurs échanges décapants sur la vie à la campagne.

Bagad et rock & roll

Le samedi 2 juillet prochain, le bourg de Mézières a vibré au son de notes celtiques mais aussi rock avec une programmation de choix: Bagad de Fougères, Music Again et Mr Maxx. Les premières notes de « Mézières en Musique » ont été lancées dès 18h00 sur la place de l'église. Ces concerts étaient bien sûr gratuits et ont donné l'occasion aux Méziérais de se retrouver, comme l'année dernière, dans une ambiance familiale et décontractée. Boissons, galettes-saucisses et frites étaient proposées sur place. Nous tenons à remercier les habitants proches de l'église qui, pour la deuxième année, se sont endormis avec un peu moins de quiétude qu'à l'habitude.

Préparez vos costumes !

Quelques mois plus tard, en octobre, le Comité des Fêtes vous proposera de faire revivre la fête d'Halloween avec ses zombies, ses vampires et toutes ses

créatures effrayantes... mais laissons passer l'été avant de plonger dans l'automne!

Présidé par Yves Schmitt (Président), le bureau du Comité des Fêtes est constitué de David Dauleu (Vice-président), Erwann Abdon (Trésorier), Brenda Crestel (Trésorière adjointe), Julien Lecroere et Karine Baud (Secrétaire et Secrétaire adjointe). Sarah Chyra, Florence Vrabely et Maxime Dandois sont membres actifs du Comité.

Si vous souhaitez contacter le Comité des Fêtes ou contribuer à certaines manifestations : comitefetesmezieres@orange.fr.



■ Ripame

La matinée d'éveil de l'espace jeux « Pommes de reinette », organisé par le Ripame du Pays de Saint Aubin du Cormier se déroule dans les locaux de l'accueil de loisirs, le mardi et mercredi matin en période scolaire. De 9h45 à 11h30, les parents et assistants maternels, accompagnés d'enfants de 0 à 3 ans, sont accueillis par Emmanuelle, éducatrice de jeunes enfants.

Durant chaque séance, les enfants ont l'occasion de découvrir librement les jeux, puis de se rassembler autour de comptines, chansons et rondes. Des activités sensorielles, manuelles et motrices leur sont également proposées. Et pour finir calmement, des histoires sont proposées. L'espace jeu offre aux enfants de nouvelles possibilités d'exploration, c'est l'occasion d'évoluer au sein d'un groupe d'enfants tout en étant sécurisé grâce à la présence de leur adulte référent. Il s'agit également d'un lieu de rencontre convivial où les professionnels et les parents se retrouvent pour échanger sur leur pratique quotidienne.

Permanence téléphonique :
Vendredi de 13h30 à 15 heures
au 02 99 54 86 83
Permanence sur RDV :
Lundi de 13h30 à 19 heures
au 02 99 54 86 83
Jeudi de 13h30 à 19 heures
au 02 99 39 15 16

■ Un forum pour Mézières

Le 3 septembre 2016 à la salle des fêtes de 11 heures à 15 heures se déroulera le forum des associations. Mézières compte aujourd'hui une quinzaine d'associations très actives. Venez nombreux découvrir toutes les activités proposées à Mézières à travers de nombreuses animations, avec notamment à 11h30 une sensibilisation à l'approche des chiens pour les enfants pour éviter les accidents par le club des Entrechiens et à 12 heures un concours de pétanque ». Apéritif offert vers 12h30 par la municipalité. Pour que ce forum soit vivant et attractif nous comptons sur votre venue !

■ Le club de la Vallée



Le départ pour Nivillac.

Notre club toujours aussi dynamique compte aujourd'hui 140 adhérents. Nous en sommes ravis et souhaitons que l'effectif continue d'augmenter. Nous avons toujours les mêmes activités :

- les 1^{er} et 3^e mardis : réunion adhérents,
- les 2^e et 4^e mardis sont consacrés à la marche,
- le 3^e jeudi du mois, la danse compte entre 45 et 50 personnes toujours des assidus – il faut dire que les DJ bénévoles sont très pros, merci à eux.

La gymnastique : une activité de bien-être pour tous

La gym qui a lieu tous les mercredis matin de 9h15 à 10h15 est dispensée par Chantal DOUGUET kinésithérapeute dans notre commune. Chantal nous enseigne les gestes du quotidien concernant notre anatomie, ce qu'il faut faire et ne pas faire. Nous en profitons pour remercier Chantal de sa gentillesse et de son professionnalisme – ses cours sont indispensables pour notre bien-être. 21 personnes y assistent (pour ceux qui ne connaissent pas, le 1^{er} cours de la rentrée de septembre est gratuit).

102 équipes au concours de belote

Le concours de belote qui a eu lieu le 26 janvier comptait 102 équipes. Le repas convivial du 15 mars a accueilli 116 personnes. Nous avons de la tête de veau au menu.

27 mai : nous sommes partis de la salle des fêtes à 7h30 (direction Nivillac)
10 heures : découverte de la Roche Bernard en petit train touristique sous un soleil radieux.
Départ du port – circuit commenté de 45

minutes dans la ville, autour de l'ancien port – des vieux quartiers passage sur le pont pour rejoindre Marzan offrant un superbe point de vue sur les bords de la Vilaine. Ensuite nous avons flâné dans la petite citadelle.

12 heures : accueil à l'auberge du Grand Baud à Nivillac (au menu : cochon grillé à la broche au feu de bois) ; super animation pendant tout le repas produite par un chanteur professionnel aux nombreuses références. Il nous a proposé tout un répertoire des années 50 à nos jours.

17h30 : départ direction Mézières et arrivée à 19h30.

Au vu de la bonne humeur de tous, nous pensons que nos voyageurs ont passé une agréable journée.

Le repas anniversaire du 28 juin a eu lieu. C'est un moment convivial où on ne s'ennuie jamais, ce n'est que du bonheur ! Jeunes retraités nous vous attendons, vous serez toujours les bienvenus ! Et notre club n'est pas ringard !

Les personnes adhérentes qui n'ont pas le planning de l'année peuvent le demander aux responsables.

À bientôt

Pour info du 3 au 9 octobre 2016 ce sera la semaine nationale des retraités et personnes âgées.

Le thème 2016 de la semaine bleue est « à tout âge, faire société ». Le programme qui est très varié, va bientôt paraître.

Pour tout renseignement téléphoner au 02 99 39 31 30 ou 02 99 39 36 41 ou 02 99 39 31 41

■ Avenir Club du Couesnon « ACC »



La sortie Jeunes ACC Foot au Stade Rennais.

LE CLUB

Depuis maintenant 24 ans, a été créé un club sportif issu de la fusion entre les communes de Mézières, Saint-Jean et Saint-Marc-sur-Couesnon.

À ce jour le club englobe cinq sections à part entière et réfléchit à l'intégration d'autres sections, tout en continuant le développement des sections existantes Badminton, Foot, Gym, Tennis et Volley. Ces dernières comptent plus de 200 licenciés.

Avec l'aide de l'OSPAC, les séances d'entraînements proposées sont d'un niveau très intéressant et permettent également de compléter la formation de nos jeunes.

- Président : Vincent Folliot
- Secrétaire : David Lebouvier
- Trésorier : Stéphanie Médard
- Membres Bureau : Ghislaine Petit, Sébastien Avenel, Fabien Pionneau
- Représentants des municipalités : Sarah Chyra, Didier Royer, Thomas Gidel
- Membres Conseil d'Administration : Michel Denoual, Vincent Le Gouard, Sylvain Grivault, Guillaume Le Gall, Yann Berthois, Clément Legrand, Camille Feron, Marie-Agnès Lambert

MOT DU PRÉSIDENT

Le cadre convivial et l'état d'esprit présent dans les sections permet à chacune de s'épanouir, tout en restant sérieux sur le travail accompli lors des différentes compétitions. Les efforts fournis par les sections pour promouvoir nos sports, laissent paraître une belle image de notre club sur le territoire brétilien. L'énergie mise à disposition par de nombreux bénévoles permet de pérenniser nos

adhérents. Il est important pour un club que chacun ait conscience de la nécessité d'apporter son soutien et sa patte lors des manifestations.

D'ailleurs nous avons réalisé la première journée multisport qui s'est déroulée sous un soleil radieux avec une cinquantaine de participants.

Les bénévoles qui dirigent les sections ont toujours besoin d'appui pour conserver une bonne dynamique. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour obtenir des informations. Chaque section est prête à vous accueillir gratuitement lors de 3 à 4 séances pour effectuer un essai. Il est possible de nous rejoindre tout au long de l'année.

L'autonomie accordée à chaque section permet une gestion saine des finances.

ACC BADMINTON

Contact Sébastien Avenel

06 26 10 22 13

steban35@gmail.com

Cotisations : minibad 60 €, jeunes 75 €, adultes 90 €.

ACC FOOT

Contact Vincent Folliot 06 83 78 03 70

president@acc-foot.fr

Cotisations 50 € enfants, Futsal, Vétérans et 75 € Seniors

ACC GYMNASTIQUE

Contact Ghislaine Petit

06 08 81 05 96

ghislaine.petit31@orange.fr

Cotisations 40 € adultes

ACC TENNIS

Contact Fabien Pionneau

06 24 41 25 13

tennis.acc@gmail.com

Cotisations 150 € enfants

et 170 € adultes

ACC VOLLEY

Contact Stéphanie Médard

06 89 50 82 94

steph-35@laposte.net

Cotisations 55 € enfants et adultes

BÉNÉVOLAT

Néanmoins le club recherche toujours des bénévoles pour la et les saisons à venir. Vous voulez vous investir dans la vie associative de votre commune? Vous pouvez pour cela participer à la vie de notre club à tous les niveaux: encadrement des jeunes (matches et/ou entraînements), organisation des différentes manifestations, rejoindre le(s) bureau (x) ou le(s) conseil(s) d'administration...

Si votre emploi du temps ne vous permet pas d'être actif au sein du club, vous pouvez toujours venir soutenir les différentes équipes lors de leur compétition du week-end. Vos encouragements et chants de supporter seront les bienvenus.

PROJETS ET MANIFESTATIONS

Les projets pour la saison 2016/2017 :

- Soirée des bénévoles
- Déplacement au Stade Rennais/ Rennes Volley
- Tournoi en salle (foot) senior, U11 et U13 10 et 11 février
- Repas du club 8 avril
- Tournoi en herbe (foot) 3 juin
- Tournoi de volley 9 juin

REMERCIEMENTS

Le conseil d'administration et le bureau remercient tous les bénévoles, joueurs et parents de joueurs qui ont contribué à la réussite de cette saison.

Pour tous renseignements :

- le site de la section foot <http://www.acc-foot.fr>
- les pages Facebook : Avenir Club du Couesnon/ACC Tennis
- par courriel president@acc-foot.fr
- par téléphone au 06 83 78 03 70
- par courrier à M. Folliot Vincent
7 La Pâqueraie
35 140 Saint-Jean-sur-Couesnon

■ Les joggers du Couesnon

803 participants au trail de la Vallée du Couesnon de l'édition du 14 mai 2016

Le trail de la Vallée du Couesnon a, cette année, été un peu en dessous en effectif par rapport aux éditions précédentes. Cependant, il constitue, une nouvelle fois, un des événements majeurs sur la commune. Pari gagné grâce à tous les bénévoles : ceux qui se sont investis depuis plusieurs mois et ceux qui étaient là le jour J, ainsi qu'à nos nombreux partenaires dont la municipalité de Mézières pour son soutien logistique et financier.

803 participants cette fois sur l'ensemble des épreuves proposées : 32 km, 17 km ou 11 km en trail ou 12 km en randonnée !

Toutes les photos, vidéos et résultats sur www.joggerscouesnon.fr

■ Pétanque

L'effectif prend toujours de l'ampleur.

L'ambiance est parfaite car les membres sont de plus en plus assidus chaque jeudi.

Nous remercions nos deux sponsors (le bar-restaurant de Mézières « Le Bouche à oreilles » et le « Casier à bouteilles » de Saint-Aubin-du-Cormier) qui nous ont offert des maillots.

Nous avons agrandi notre aire de jeux avec quatre terrains supplémentaires que nous avons réalisés nous-mêmes pour en réduire les frais. Les matériaux pour la mise en œuvre nous ont été payés par la municipalité. Nous l'en remercions.

Méziérais et Méziérais, vous pouvez nous rejoindre chaque jeudi de 14 heures à 18 heures environ et chaque premier jeudi du mois pour le verre de l'amitié.

La cotisation annuelle est de 10 € Terrain derrière la salle des fêtes.

Contacts :

Daniel REPESSE 06 89 09 16 05

Jean-Claude LEPAGE 06 45 15 47 58

Bernard CLOLUS 06 75 64 13 59.

■ Club canin Les Entrechens



DR

Venez découvrir le club des Entrechens un dimanche matin ou le 3 septembre lors du forum !

Le club canin « Les Entrechens » a été créé pour renforcer la relation unique que vous partagez déjà avec votre animal.

Les cours d'éducation collectifs (chiots ou chiens adultes), qui ont lieu le dimanche matin de 10 h 00 à 12 h 00 près du terrain de sport de Mézières-sur-Couesnon, peuvent vous aider dans la communication avec votre chien et ainsi permettre une meilleure entente avec votre voisinage et lors de vos activités de plein air. Le club propose également de nombreuses activités comme :

- l'agility : discipline canine éducative consistant à faire évoluer un chien sans laisse ni collier sur un parcours composé d'obstacles divers,
- le flyball : activité ludique qui associe le

jeu de balle avec le sport,

- le cross canin : sport canin ayant comme spécificité l'union d'un seul chien et d'un coureur à pied reliés entre eux de façon bien définie effectuant de concert le même effort physique,
- la cani-rando...

Les activités sont ouvertes à tous types de chiens. Vous pouvez nous rendre visite un dimanche pour les découvrir en famille. Nous serons également présents samedi 3 septembre au forum des associations de la commune. N'hésitez pas à venir échanger avec nous.

Renseignements auprès de Nicolas au 06 75 87 59 82 ou sur le site internet www.lesentrechens.fr

■ Cyclisme

TEAM CYCLISTE MEZIERAIS

Après quelques mois sous son nouveau nom, le club cycliste a organisé sa première course et pas n'importe laquelle puisqu'elle permettait de nommer un champion départemental. Les membres du team qui participaient à cette course se sont illustrés avec deux titres de vice-champion : Mikael POGAM en 4^e catégorie et Denis LEFRANCOIS en 3^e catégorie. En 5^e catégorie Bruno RADIER est contraint à l'abandon, Alain MELLET termine 13^e après avoir été rejoint à 150 mètres de la ligne alors qu'il arrivait pour une place d'honneur.

Un grand merci à tous les bénévoles, Jean-Claude, Raymond, Éric, Richard. Merci également à tous les riverains pour leurs civisme. Prochain rendez-vous le dimanche 28 août. Nous ferons le même circuit dans l'autre sens.

■ Yoga

Vous vous sentez stressé, fatigué, avec mal de dos ? Découvrez le yoga ! Pratiqué régulièrement, le yoga tonifie et assouplit le corps. Il contribue à développer la capacité respiratoire, améliore la concentration, la mémoire, tout en diminuant le stress et l'anxiété.

L'YPSA – Yoga en Pays de Saint-Aubin vous propose, à partir de la rentrée 2016, des cours à la salle des fêtes de Mézières-sur-Couesnon.

Deux horaires : lundi de 18h30 à 20 heures et de 20 heures à 21h30.

Début des cours lundi 12 septembre 2016. La première séance est gratuite.

Les cours sont assurés par Marie SERRAND, professeur en formation VINIYOGA depuis 2013.

Contact : 06 74 20 15 22

■ Mez'idées citoyennes

La vocation de l'association Mez'idées citoyennes est de proposer des animations diverses et variées pour les habitants de Mézières et parfois en lien avec la coopérative Coop'idées, gérante de l'épicerie de la commune. Toute l'année les bénévoles de l'association Mez'idées citoyennes tentent de vous proposer des animations conviviales et tous publics. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ou proposer des idées, n'hésitez pas, vous êtes les bienvenus !

Les bénévoles de l'association n'ont d'ailleurs pas manqué d'occupation ces derniers mois.

Le 9 février dernier, à l'occasion de mardi-gras, les quelques enfants qui n'étaient pas partis en vacances ont pu profiter d'une dégustation de crêpes et d'une séance de maquillage réalisés par les bénévoles dans les locaux de l'épicerie.

Fin mai, l'association patrimoine du Pays de Fougères (APPF) à proposer à l'association de tenir un stand à Fougères, lors du 22^e rallye automobile international du Pays de Fougères. Une quinzaine de bénévoles s'est relayé toute la journée place du château, pour faire déguster les bons produits de notre terroir et faire découvrir une partie des petits producteurs locaux qui alimentent l'épicerie coopérative de Mézières. La manifestation s'est déroulée dans la bonne humeur et au son des moteurs de splendides voitures de collection. Un succès pour cette 1^{re} édition.

Début juin, les enfants étaient à l'honneur avec la venue de Bruno Pison, auteur du livre pour enfants « Le Petit chef ». De retour de Mexico où il réside, et pour un bref moment à Mézières, il est venu nous présenter son livre. Il retrace son tour du monde de l'alimentation durable effectué pendant un an. Durant l'après-midi, Bruno a échangé avec les enfants et leurs parents et dédicacé son livre.

En soirée, nous avons eu le plaisir de lancer le tout 1^{er} café-débat sur le thème de « l'alimentation durable ». Bruno a présenté son parcours et les différentes

rencontres faites à travers les 35 pays traversés pendant un an. Une expérience intéressante et très riche !

Son passage a été bref et nous a contraint à l'organiser précipitamment. Nous profiterons de son prochain passage en fin d'année 2016, pour vous proposer une nouvelle rencontre !

Pour cette occasion, l'association a d'ailleurs proposé d'organiser une rencontre entre Bruno et plusieurs classes d'élèves de l'école publique de La Vallée verte et leurs

enseignants. Lors de sa prochaine venue, il devrait intervenir, dans le cadre du projet d'école et la sensibilisation des élèves à des thématiques comme le gaspillage alimentaire, le compostage... L'occasion pour les enfants de découvrir les actions, parfois innovantes, menées dans différents pays du monde.

Prochain rendez-vous : venez nous rencontrer lors du forum des associations de Mézières, le samedi 3 septembre prochain.

■ Bibliothèque



Les guides fantaisistes de « Mézi en poésie pour tous ».

Une médiathèque qui bouge !

Retour sur l'événement culturel d'avril « Mézi en poésie pour tous ». L'équipe de la médiathèque, salariée et bénévoles a imaginé, créé et réalisé des installations poétiques urbaines dans la commune. Un travail de longue haleine qui a connu un gros succès : plus de 170 participants aux visites proposées par les guides fantaisistes. Une initiative d'envergure pour l'équipe dont la finalité était de créer des surprises, ouvrir la poésie à tous, et découvrir sous un autre angle la commune.

En plus de ses collections, la médiathèque va s'équiper de ressources numériques. Des tablettes numériques seront consultables sur place et des animations

spécifiques seront proposées dès l'été. Des pochettes surprises thématiques vous seront proposées. Venez profiter des nouveautés CD DVD et livres !

Horaires d'été à compter du 6 juillet 2016 :
Mardi de 15h 15 à 18h 30
Mercredi de 10h 30 à 12h 30 et de 14 heures à 17 heures
Samedi de 10 heures à 12h 30

Fermeture estivale du 14 juillet au 16 juillet inclus et du 9 au 30 août 2016 inclus.
Réouverture le mercredi 31 août 2016.

• ALERTE AUX FRELONS ASIATIQUES



Frelon asiatique

Des nids de frelons asiatiques ont été signalés sur la commune. Si vous suspectez leur présence, contactez la mairie (ou en cas d'urgence, le FGDON 02 23 48 26 32). Une convention a été signée avec la Communauté de communes pour la destruction des nids.

• HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE (TÉL. : 02 99 39 36 43)

Lundi : 8 h 30 – 12 h 00 / 14 h 00 – 19 h 00
Mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 – 12 h 00
Jeudi : fermé
Samedi : 9 h 00 – 12 h 00

• HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE (TÉL. : 02 99 66 39 82)

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
9 h 45 – 11 h 45 (fermé le jeudi)
Samedi : de 10 h 15 à 12 h 00

• INFORMATIONS PAROISSIALES

Prêtre de la paroisse : Père Pierre LAMBALLAIS
Tél. : 02 99 39 11 62
En cas de décès, prévenir M^{me} Denise HONORÉ
Tél. : 02 99 39 31 30
M. HONORÉ, sacristain, recherche 1 ou 2 personne(s) pour le seconder. Merci d'avance.
Tél. : 02 99 39 31 30

• SMICTOM (02 99 94 34 58)

Consignes de collecte

Jour de collecte des sacs jaunes : mardi.
Collecte des ordures ménagères : vendredi.
Le bac à ordures ménagères et le sac jaune doivent être **présentés à la collecte sur le pictogramme bleu matérialisé au sol, la veille au soir de la collecte**. Après la collecte, le bac ne doit pas rester sur la voie publique. Lorsqu'une semaine comprend un jour férié, les collectes sont décalées au lendemain du jour normal de collecte à partir du jour férié. Un conteneur à verre est à votre disposition sur le parking de la salle des fêtes et rue F. Morin.

• DÉPÔT DE DÉCHETS VERTS

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou compostés. Il est interdit de les déposer dans les chemins ruraux ou sur les propriétés privées voisines.

• HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE SAINT-AUBIN-DU-C. (TÉL. : 02 99 39 27 58)

Lundi, mardi, mercredi :
de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures
Jeudi : de 9 à 12 heures
Vendredi et samedi :
de 9 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures

Attention, à partir du 6 juillet 2015, il est nécessaire d'avoir une carte pour l'accès à la déchetterie.

Pour obtenir une carte, connectez-vous sur le site www.smictom-fougères.fr, cliquez sur « Demandez votre carte déchetterie » en page d'accueil, puis suivez la démarche complète ou complétez la demande de carte sur formulaire papier, mis à disposition dans les déchetteries.

La carte vous sera adressée par courrier.
Tél. : 02 99 94 34 58

• CIMETIÈRE

Comme de nombreuses communes, la commune de Mézières-sur-Couesnon tente d'améliorer la gestion du cimetière, lieu où reposent nos défunts. Cette démarche va nous permettre d'avoir un meilleur suivi des concessions, pouvoir y accorder de nouvelles, de reconstituer ses archives et enfin de lui donner un aspect plus accueillant.

Dans un premier temps, un inventaire physique des différentes sépultures va être réalisé. Ainsi le cimetière a été divisé en secteur avec des allées. Chaque sépulture sera numérotée, photographiée et un relevé de toutes les inscriptions écrites sur la tombe sera réalisé. Ensuite, un rapprochement sera effectué avec les actes de concession que nous avons en mairie.

Dans un deuxième temps, toutes les concessions échues seront recensées. Il appartient au concessionnaire ou ayant droit d'effectuer les démarches de renouvellement auprès de la mairie dans les 2 ans du terme. Des panneaux seront installés sur les tombes pour préciser que le terme est échu.

Enfin dans un troisième temps, une procédure de reprise des concessions échues ou abandonnées pour les concessions perpétuelles sera lancée pour récupérer les emplacements.

Afin de compléter nos données, toute personne susceptible de donner des informations sur des concessions ou sur l'historique du cimetière est priée de s'adresser à la mairie ainsi que les familles qui ont des concessions échues.

• JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie **dans le mois de leur seizième anniversaire**. La mairie vous délivrera une attestation de recensement. Attention, ce certificat est obligatoire pour s'inscrire aux examens (BEP, le Baccalauréat ou le permis de conduire). Vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

• PÔLE ENFANCE, ESPACE SOCIAL

• Pôle Enfance Com 3 Pommes

19, rue Leclerc, Saint-Aubin-du-Cormier
Permanence puéricultrice PMI : conseils enfants 0 à 6 ans : vendredis 9h/12h
Consultations médicales PMI, suivis enfants 0 à 6 ans : 2^e et 4^e le mardi 9h/12h
Prise de Rendez-vous au CDAS
Tél. : 02 99 94 58 58

• Espace social

7, rue Leclerc, Saint-Aubin-du-Cormier
Assistants sociaux : mardi 14h/17h
Animatrice locale d'insertion (pour les bénéficiaires du RSA) : sur RDV
Conseillère sociale en gérontologie : lundi, mardi et vendredi matin
Prises de RDV : CDAS Fougères
Tél. : 02 99 94 58 58

• Architecte conseil (sur rendez-vous)

Communauté de communes
Saint-Aubin-du-Cormier Tél. : 02 99 39 22 94

À louer - centre bourg

1, rue de Saint-Jean

• 1 appartement T1 (35,5 m²)

En rez-de-chaussée

Loyer mensuel : 270 €

Renseignements au 02 99 39 36 43

Besoin d'une assistante maternelle ?

Vous êtes jeunes parents et à la recherche d'une assistante maternelle ?
Contactez l'association « Les Petites bouilles » au 06 79 06 50 06
ou consultez le site internet :
www.assistantsmaternels35.fr

Entreprises

NOM	ACTIVITÉ	CONTACT
ABC AMBULANCES	Ambulances / taxi stationnement : Mézières-sur-C. Place de l'église	Tél. : 02 99 59 60 55 Fax : 02 99 54 27 03 abcambul@orange.fr
AVALYSIS	Expertise énergétique et diagnostic immobilier	Tél. : 02 99 39 47 67 Mobile : 06 67 40 09 26 info@avalysis.fr - www.avalysis.fr
SARL B 35 DUDOIT Franck	Ravalement neuf & rénovation	Tél. : 02 99 39 33 27 Mobile : 06 89 26 56 26
BERNARD TRAVAUX	Maçonnerie, rénovation, travaux publics	2 lotissement Ker Joan Tél. : 06 29 02 00 57 contact@bernardtravaux.fr
CARTON PAT'	Création et fabrication de meubles en carton	Site internet : www.cartonpat.fr
CHAPO & COUSETTE Nathalie Fosse	Création de chapeaux, petits travaux de couture Vente de lingerie fine	Tél. : 06 01 78 29 20 nathalie.fosse@gmail.com http://chapoetcousette.free.fr
C DECOR	Rénovation et décoration d'intérieur - Spécialiste du relookage cuisine	Tél. : 02 99 39 37 44 cdecor35.wix.com
Transports Loïc DERTIER	Transports routiers volumineux, lots et marchandises diverses	Tél. : 02 99 39 48 85
DESIGN Charpente M. & Mme Chanquelin	Entreprise de charpente et couverture	Tél. : 06 72 85 32 28 Tél. : 06 20 96 03 50
ETA DUPETITPRÉ	Travaux agricoles	Tél. : 02 99 39 36 23
Entreprise F2J Carrelage	Vente et pose de revêtements sols et murs	Tél. : 02 99 39 58 69 Mobile : 06 19 26 41 80
LE ROY NETT	Nettoyage tous locaux	Tél. : 06 38 97 07 93 pleroyer35@gmail.com
ETS LEFORT	Chauffage, électricité, plomberie - matériel de traite	Tél. : 02 99 39 33 44
ETA LOYZANCE Jacky	Travaux agricoles	Tél. : 02 99 39 35 34
PICHARD Paul	Maître d'œuvre (constructions, extensions...)	Tél. : 09 75 45 69 99
PLIHON Rémy	Fourniture et pose de menuiseries extérieures Répar. menuiseries	Tél. : 02 99 68 31 97 et 02 99 39 49 80 Mobile : 06 75 05 15 31
PRIOUL Régis Transport	Transport conteneur	Tél. : 06 84 79 18 17 regis.transport@gmail.com
PRIZÉ Jean-Luc	Menuiserie PVC - Alu	Tél. : 02 99 39 21 04 ou 06 68 30 20 37
STRUCTURE VISUELLE	Mise en pages, displays	Tél. : 02 99 39 31 59 structurevisuelle@wanadoo.fr
TRAVERS Raymond	Couverture neuf & entretien. Démoussage toits, ramonage	ZA Bellevue Tél. : 02 99 39 31 60
VERY GOOD SERVICES	Informatique à domicile Entreprise agréée par l'État	Tél. : 02 23 25 68 85 www.verygoodservices.fr

Hébergement et salle de réception

NOM	ADRESSE	CONTACT
Château de la Giraudais	La Giraudais (sur D 794)	Tél. : 07 85 73 76 85 s.autef@chateaulagiraudais.com

Commerces

NOM	ACTIVITÉ	CONTACT
AGRI MÉZIÈRES	Matériels agricoles, bricolage Réparation de motoculture et atelier de métallerie/soudure.	ZA Bellevue Tél. : 02 99 39 36 28 Fax : 02 99 39 31 63 agri.mezieres@wanadoo.fr http://agrimezieres.com
LE BOUCHE À OREILLE	Bar - Tabac - Restaurant	16, Place de l'église Tél. : 02 99 39 44 02 torrecillas.pascal@neuf.fr
BRETINIÈRE Nathalie	Coiffeuse à domicile	La Gâterie Tél. : 06 12 94 65 64
À CHACUN SON INSTANT	Salon de coiffure	4 A rue de Saint-Jean Tél. : 02 23 40 85 99
COUPE TIF's	Coiffeuse à domicile	Anne-Marie - Tél. : 06 78 60 55 69 coupetif-s@orange.fr
ELISA ET JULIEN	Boulangerie - Pâtisserie	4 rue de Rennes Tél. : 02 23 40 85 93
L'ÉPICERIE SAVEURS LOCALES	Épicerie - Produits locaux	4 bis rue de St Jean Tél. : 02 99 39 43 05
LA RENAISSANCE	Bar - Crêperie (avec menu ouvrier)	La Ville Olivier Tél. : 02 99 39 36 50

Marché le lundi place de l'église

NOM	ADRESSE	CONTACT
KWOUAF MOBIL	Salon de toilettage pour chiens et chats le lundi deux fois par mois	Tél. : 02 99 95 02 34 ou 06 34 95 34 98
PIZZA SWING M. Luc GÉRARD	Vente de pizzas le lundi soir de 16 h 30 à 21 h	Tél. : 06 84 27 03 80 swingpizz@gmail.com
QUEVERT Aurélien	Vente de fruits et légumes le lundi de 15 h 30 à 19 h 30	Tél. : 06 08 77 59 55

Professions libérales

NOM	ACTIVITÉ	CONTACT
CHAVET Mickael	Photographe	Tél. : 02 99 39 30 88 mickaelchavet@hotmail.com www.mickaelchavet.com
DOUGUET Chantal	Masseur kinésithérapeute DE Cabinet ouvert dès 8 h 30	Tél. : 02 99 39 48 80 Mobile : 06 72 94 33 53
JOURAND Sonia	Infirmier DE. Soins de 7 h à 21 h tous les jours WE et fériés RDV sur portable	Tél. : 06 43 43 38 96 ou 02 99 14 98 05
TAXI DU COUESNON	Agréé Sécurité sociale. 7j/7, 24h/24	Tél. : 02 99 69 89 50 ou 06 78 54 45 67

Hébergement

NOM	ADRESSE	CONTACT
BALLARD Gérard	1 gîte « la Seinière »	Tél. : 02 99 22 68 68
BIARD Vincent	1 gîte « La Roche »	Tél. : 02 99 22 68 68
HOUEDRY René et Thérèse	3 gîtes « La Chaîne Rambourg »	Tél. : 02 99 22 68 68

Mairie de Mézières-sur-Couesnon
Place de la mairie - 35 140 Mézières-sur-Couesnon
Tél. : 02 99 39 36 43 - Fax : 02 99 39 32 53
E-mail : commune-de-mezieres-sur-couesnon@wanadoo.fr
http://www.mairie-mezieres-sur-couesnon.fr.
Directeur de la publication : Olivier Barbette, Maire
Conception éditoriale et graphique : Structure Visuelle
Tél. : 02 99 39 31 59 - E-mail : structurevisuelle@wanadoo.fr
Impression : Labbé, Lécousse